

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 28 (1998)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Nouvelles médicales

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ayant des problèmes cardio-vasculaires. Parmi les traitements de fond, les bêtabloquants sont contre-indiqués dans certaines affections cardiaques, alors que certains antidépresseurs peuvent aggraver un glaucome ou des problèmes prostatiques. «Par conséquent, il faut privilégier les traitements médicamenteux simples (par exemple association d'un antinauséux et d'un anti-inflammatoire) ainsi que l'approche non médicamenteuse comme la relaxation, préconise le Dr Le Floch-Rohr, l'acupuncture ou la sophrologie, et une bonne hygiène de vie.»

Pour les céphalées de tension, on peut admettre la prise d'aspirine ou de Panadol au maximum quatre fois par mois. Les cas chroniques sont soignés avec des antidépresseurs, en l'absence de contre-indication.

Une autre catégorie de maux de tête primaires est la névralgie du trijumeau. Elle touche plus de femmes que d'hommes, généralement au-delà de la cinquantaine. La douleur est localisée le plus souvent à la joue ou au menton, soit dans le territoire des deuxième et troisième branches du nerf trijumeau. Elle est fulgurante, en éclair, se répétant en salves. Parler, mastiquer peuvent la provoquer. Parfois, la douleur peut être attribuée à la compression du nerf par un vaisseau. Le traitement est médicamenteux (Tégrétol, Lioréal, etc.). Si la douleur persiste, un traitement neurochirurgical peut être indiqué.

## Les maux de tête secondaires

«Si des céphalées surviennent à partir de 55 ans, alors que la personne n'en a jamais souffert, il est indispensable de chercher d'où elles proviennent, car les risques d'une céphalée secondaire augmentent nettement avec l'âge», rappelle le Dr Le Floch-Rohr. Le médecin traitant verra notamment s'il y a lieu de consulter un ophtalmologue, un neurologue ou un dentiste. Des maux de tête peu-

vent aussi être liés à la prise de certains médicaments, contre l'angine de poitrine par exemple.

Une céphalée secondaire peut indiquer une maladie de Horton. La maladie de Horton doit être repérée rapidement, le risque étant une perte de vue définitive. Cette maladie consiste en une inflammation des parois des artères de la face et du cuir chevelu, survenant avec l'âge. Particulièrement gênante, la douleur empêche le malade de dormir et résiste aux anti-douleur habituels. Les mois précédents, le patient s'est parfois

plaignant de douleurs des épaules et des hanches. Il faut absolument consulter son médecin, qui pratiquera un examen de sang. Des corticoïdes à haute dose sont prescrits. La douleur disparaît alors rapidement.

«Médecins, généralistes ou neurologues, et patients doivent être partenaires dans ce type d'affections souvent chroniques. Nous faisons des observations ensemble et nous cherchons les solutions les mieux adaptées à chacun», conclut le Dr Le Floch.

*Bernadette Pidoux*

## Nouvelles médicales

**\* Microchirurgie à Lausanne.** Deux chirurgiens du CHUV racontent dans «Médecine et Hygiène» comment ils ont rendu sa grâce, sa mobilité et son sourire au joli visage d'une femme frappée, sept ans plus tôt, par une paralysie faciale. Telle que les deux médecins la décrivent, l'opération paraît banale. Pour eux, il ne s'agit que d'un transfert musculaire. On prélève un peu de muscle sur la cuisse gauche que l'on greffe, avec ses nerfs, dans la joue à réanimer. D'après la photo publiée par «Médecine et Hygiène», le résultat est spectaculaire. L'opération s'est déroulée en deux temps avec une année d'intervalle. Les deux chirurgiens lausannois, les docteurs Pasche et Jacques, commentent: «Notre patiente a retrouvé confiance en elle. Elle communique à nouveau, sans gêne. L'opération a eu un grand impact sur sa personnalité et transformé sa vie».

**\* Au secours du cœur.** Il y a vingt ans, un chirurgien zurichois, le docteur Gruntzig, inventait l'angioplastie, une technique permettant de dilater, au moyen d'un ballonnet, les rétrécissements d'une artère coronaire, cause de crises cardiaques foudroyantes. Mais la nature, plus forte que la technique, contraignait les artères à se reboucher, à se sténo-

ser. Contre ce risque, les cardiologues ont aujourd'hui un recours efficace: une batterie de technique et de médicaments, notamment l'héparine. Connue depuis toujours, mais souvent négligée, l'héparine n'est qu'une préparation à base de vulgaire sel, d'où son nom technique d'héparine sodique.

**\* Cancers, optimisme modéré.** Les armes chimiques contre les différents types de cancer semblent s'affiner, surtout dans la façon de les prescrire. Les combinaisons de plusieurs médicaments améliorent les pronostics. Mais les espoirs les plus grands portent sur ce que l'on appelle «Les cellules tueuses de cellules tueuses», c'est-à-dire la possibilité de «dresser certaines cellules pour qu'elles aillent neutraliser les cellules cancéreuses sur le site même de leurs funestes exploits. Pour ce qui le concerne le cancer du poumon, des résultats spectaculaires sont en vue à la suite des campagnes contre les cigarettes, l'enfumement des lieux publics et aussi la surveillance de plus en plus sévère des émissions de gaz toxiques dans l'atmosphère (automobiles, rejets industriels et domestiques).

*Jean-V. Manevy*